
Nombre de membres en exercice: 11	Séance du 18 juillet 2019
Présents : 10	L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 18 juillet 2019, s'est réunie sous la présidence de
Votants: 10	Sont présents: Jean-François DUC, Jacques FAVERJON, Olivier TONDA-ROCH, Aurélie BORTOT, Denis DUMAS, Nicolas GARDET, Fanny LEGARLANTEZECK, Christelle PLANCHE, Anne RIVOLLY, Pierre-Louis SAEZ
	Représentés:
	Excuses: Georges FORESTIER
	Absents:
	Secrétaire de séance: Anne RIVOLLY

Débat autour d'un projet de création d'un "lieu rencontre" par un habitant de La Trinité.

VOIRIE

Route de Manificat : la réfection de cette voirie a été réalisée dernièrement. Le coût des travaux s'élève à 25 562,50 € H.T. mais le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Chamoux participe à hauteur de 10 841,25 €. Sur le reste à charge, le Conseil Départemental a accordé une subvention de 6 477 €.

Le coût pour la commune est donc de 8 244,25 € H.T.

Entretien des voiries communales

Certaines voiries communales sont en mauvais état. Il est nécessaire de faire une réfection superficielle de ces voiries en emplois.

Il est rappelé qu'avant la réalisation de travaux d'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques, il serait mal venu de faire de l'enrobé. Un devis de 2 925 € H.T. est validé par le conseil municipal.

Réfection de la Route de La Charrière

Sachant qu'une partie de cette voirie est sur la commune de Villard-Léger, une convention sera établie entre les deux communes (même démarche que lors de l'installation de l'éclairage des arrêts bus sur la R.D. 925). Le conseil municipal à l'unanimité retient le devis de l'entreprise Eiffage avec la répartition suivante :

Le coût total des travaux est de 66 954,50 € répartis comme suit : La Trinité 53 130 €, Villard-léger 13 824,50 €. Sur ces travaux le Département nous a octroyé une subvention de 44% ainsi villard-Léger bénéficiera de cette subvention. Ce qui fera à payer pour la commune de La Trinité : 29 752,80 € et Villard-léger : 7 759,72 €.

Demande de subvention voirie Chemin de la plaine

Un projet est en cours de réalisation sur le dernier lot constructible du Chemin de la plaine. De ce fait, plus aucune tranchée ne devrait être programmée dans le futur, ainsi la pose d'enrobé sera possible l'an prochain sur cette voie communale en tout-venant.

Afin d'anticiper ces travaux (coût estimatif H. T. de 22 878,00 €) une demande de subvention est faite auprès du Département de la Savoie.

Grange Clerc

L'acte d'achat a été signé dernièrement et les travaux vont pouvoir débuter. L'entreprise a été retenue.

Prix d'achat aux Services des Domaines : 5000 €.

Frais de notaire : 651 €

Toiture + bardage : 6 684 €

Changement portes et fenêtres et
reprise des embrasures : 3 773 €.

Coût total 16 108 € H.T.

Deux subventions ont été demandées et acceptées : Département : 4 613 € - Etat : 5 800 €.

Travaux à Pont-Belon

Les travaux de câblage ne sont pas terminés à cause d'un manque de coordination entre l'entreprise en charge de la basse tension et Enedis, maître d'ouvrage sur l'enfouissement de la ligne 20 000 volts.

Une demande de devis sera faite pour l'aménagement d'un abribus dans le prolongement du bassin.

Peinture anciennes salles de classe : un devis va être demandé à plusieurs entreprises.

Concessions cimetièrre : Suite à des demandes très anciennes, 2 concessions sont attribuées à M. et Mme NOZACH et à M. et Mme PLANCHE René.

Achat matériel : étant donné que la commune n'utilise plus de désherbant, pour faciliter le travail de notre agent technique, un désherbeur thermique a été acheté.

Le Maire,

J.F. DUC

